

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'Association des Parents du 17 juin 2021

Ordre du jour :

Présences Association des Parents (AP) :

Cellule Administration : Nicolas De Coster, Marie Béclard, Fabienne Ruault, Laurence van der Straeten

Cellule Conseil de Participation : Belkacem Amarouche (Paola Magi n'a pas pu se libérer et 2 autres membres ont quitté l'AP pour des raisons personnelles)

Cellule Communication : Heini Jarvinen, Valerian, Martine Haesebaert (2 membres ont quitté pour des raisons professionnelles)

Présence parents :

Diana Pizarro, Jérôme Baron, maman Alexis, Sophie Gachot, Sophie Hengl, Vincent Schaak, Romain Wagner, Hélène Diatezwa, Maria Basdakis

Remarque :

La date de la tenue de l'AG tombait malheureusement un soir de match de la coupe de l'euro. C'était la seule date qui convenait pour pouvoir organiser l'Assemblée Générale (AG) en présentiel à l'école. L'an prochain l'AP devrait tenter d'obtenir un calendrier fixé à l'avance pour les tenues des AG et des CoPA.

Introduction – rappel de la structure circulaire de l'AP

Remarque préliminaire :

Structure qui a du sens et qui fonctionne si une communication et une cohésion existe entre les membres de l'AP. Le contexte covid n'a malheureusement pas permis de créer une cohésion en permettant l'organisation de rencontres entre ses membres.

Sur les 2 années écoulées il y a eu des soucis de communication entre les cellules et un outil de communication interne à l'AP (slack) a été crée pour faciliter les échanges à l'avenir.

Tout comme le contexte Covid n'a malheureusement pas permis à l'AG de pouvoir organiser des rencontres entre parents ou événements (marché de Noël, bbq parents, ...).

L'association de parents (AP) de l'Ecole Neuve est une association participative où chaque parent peut participer et a sa place. Elle parle au nom des parents sur des thématiques générales - ne traite pas de problèmes personnels.

En cas de problèmes personnels la procédure est la suivante :

- 1/ contacter l'enseignant(e)
- 2/ contacter la directrice
- 3/ au besoin impliquer le PMS
- 4/ contacter Mr l'Echevin De Herde, Leon Lochet et l'inspecteur pédagogique Philippe Martin

Cependant il est important de mettre l'AP au courant car l'AP peut constater qu'un problème est récurrent et aborder le point sous forme de question générale avec l'école si besoin.

L'AP est composée d'un noyau et de 3 cellules permanentes et à la rentrée 2021-2022 une cellule événement sera être mise en place.

Les différentes cellules de l'AP se réunissent au sein du **Noyau**. C'est l'organe décisionnel, il y a une synergie qui s'y passe. (*pour plus d'infos cfr le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de l'AP en pièce jointe.*)

La cellule communication :

depuis la création de l'AP, cette cellule a réfléchi aux moyens de communication sécurisés (contrairement à classe Dojo, whatsapp, zoom, ...) et aux alternatives possibles, elle a développé un site internet et mis en place un *slack* qui permet de communiquer au sein de l'association.

INSEERER LE QR CODE DU SITE WEB

- Projet pour l'an prochain:

- faire une interview des profs, leurs hobbys, ..., pour apprendre à mieux les connaître.
- Créer un slack pour les parents par classe
- Lors de cette AG il a été mentionné de réfléchir à la communication avec les enseignants

La Cellule Administrative :

- Elle assure le lien avec les parents, en charge de l'adresse mail : parentsécole9ve@gmail.com,

- Elle est la cellule de contact des délégués de classe, une charte du délégué de classe a été créée.

A prévoir l'an prochain : une réunion avec les délégués de classe pour créer de la cohésion + leur faire valider la Charte + organiser une présentation des délégués avec les enseignants pour qu'ils sachent à qui s'adresser au besoin (demande émanant de l'école)

- Elle organise la réunion de rentrée pour informer les nouveaux parents.

A prévoir : un comité d'accueil lors de la journée des portes ouvertes ou de la prérentrée – avec un drink de bienvenue ? à voir comment le financer

- Elle organise la logistique pour l'organisation des AG (demande de salle, envoi des invitations affichage, ...)

A prévoir l'an prochain avec la cellule communication : création de documents type de communication (affiches, invitations, ...)

- elle a crée et s'occupe de la base de données des adresses mails des parents – la récolte des adresses se fait en début d'année lors de la réunion de rentrée –

à prévoir pr l'an prochain pour optimiser la récolte des adresses et de manière correcte : un ordinateur pour que les parents puissent inscrire leur adresse mail et téléphone directement dans un fichier / ou corriger leur adresse existante. Voir comment compléter les adresses manquantes peut-être via les délégués

- Elle a organisé une **Foire aux Projets** (*voir FAQ sur la foire aux projets en pièce jointe pour plus de détails*) lors de laquelle les parents pouvaient proposer des projets au profit de l'école et des élèves. Cette foire a eu un beau succès et de nombreux projets ont été proposés. Pour la suite il avait été convenu que l'école ferait le suivi avec les élèves pour voter pour les (2 ou 3) projets qui seraient choisis.

A prévoir pour l'an prochain : Relancer la foire au projet, demander aux parents de venir avec des idées de projets, les présenter aux autres parents et enseignants, faire une première sélection et un suivi avec l'école pour que les projets sélectionnés puissent aboutir. Lors de la relance ; voir avec l'école si il y a un discuter avec l'école pour voir canevas dans lequel le projets doit rentrer (nombre de jours par ex...). En fonction une cellule projet sera mise en place pour le ou les projets. Cette FAP pourrait être une tâche pour la nouvelle cellule événement qui devrait être créée à la rentrée 2021-2022

- Un de ses membres a fait le **lien avec la FAPEO** (fédération des associations de parents de l'école officielle).

A prévoir l'an prochain : organisation en décembre d'une réunion pour le CEB et le passage en études secondaires, organisation d'autres conférences au besoin, ...

Payer la cotisation annuelle d'affiliation de 25 euros, mettre un lien sur le site web de l'AP pour y faire figurer les communications de la FAPEO

- Elle organise la réélection des nouveaux membres de l'AP – appel à candidature, documents de vote, urne, dépouillement.

A prévoir l'an prochain : mettre en place une cellule évènement qui aura pour tâche d'organiser des événements festifs pour tisser du lien entre les parents et l'école (co-organisation de marché de Noël par ex ou de fancy fair...)

- Finances - Vente de gâteaux/autres : les bénéfices ont été utilisées pour l'achat de fournitures pour l'école. Mais qui devrait aussi servir à constituer un budget pour soutenir les activités de l'association des parents (ex acheter des gobelets réutilisables, location de château gonflable ou autre pr événements...)

A prévoir l'an prochain : La cellule administrative pose la question de l'intérêt et la possibilité d'ouvrir ou non un compte en banque

- Création d'une **enquête de satisfaction en ligne** : étant donné que le Covid nous a empêché d'organiser une AG et pour organiser le CoPa et être capables de représenter les parents de l'école il fallait savoir ce qui animait/préoccupait les parents. Pour cette raison l'AP a organisé une enquête en ligne avec des questions adaptées par année/cycle. Les résultats de cette enquête nous ont permis de voir les thématiques à aborder/questionner lors du premier CoPa. Les parents présents auraient souhaité avoir un retour sur l'enquête. Voici les thématiques qui en sont ressorties en fonction des cycles.

Résultats globaux – 63 répondants représentant 83 élèves

Résultats par thématique	63 répondants
Projet pédagogique	37%
Infrastructure	30%
# élèves et évolution	21%
Actualité	20%
Information de l'enseignement	25%
Règlement d'ordre intérieur	16%
Intégration d'élèves différents	21%
Autres préoccupations	15%
Verticalité	33%
gestion de pandémie	13%
autre	8%

% de répondants par cycle (attention frères et sœurs)	
M1-H2	52%
M2-H3	28%
PS-CE1	14%
PS-CE2	19%

- **Création d'une demande en ligne** pour avoir l'accord de tous les parents pour demander à l'école de mettre en place une meilleure communication, une communication plus directe entre les enseignants et les parents et l'association des parents.

La cellule Conseil de Participation (CoPa) :

Cette cellule est en lien avec le pouvoir organisateur (PO), l'école et l'Association des Parents (AP). Chaque année, 4 réunions doivent légalement se tenir. On y discute avec le PO et les représentants de l'école (directrice, enseignants et équipe non pédagogique, PMS).

Avant chaque COPA, il faut que la cellule interroge les parents sur leurs attentes, questionnements, et après, il faut les informer sur ce qui a été dit et décidé.

Il a fallu insister pour avoir une première réunion de CoPa. La deuxième a été organisée et annoncée très rapidement, nous avons reçu la convocation 4 jours avant. Apparemment la directrice a fait des pieds et des mains pour qu'elle puisse s'organiser avant la fin de l'année. Nous avons déploré l'absence de l'inspecteur pédagogique car tous les partenaires devraient être présents. L'AP a eu des réponses cohérentes et certaines moins satisfaisantes.

Actuellement, l'AP suit de près le dossier des sanctions et de la mise en place de la charte que l'école devrait soumettre pour avis à la rentrée académique 2021-2022. L'AP suit également le plan de pilotage et le projet pédagogique.

Copa de Février 2020 : premier CoPa de l'école depuis son ouverture. Le contexte a fait qu'il a été très difficile de fixer une date pour sa tenue. Cette première réunion s'est très bien passée. Nous avons pu aborder les thématiques qui ressortaient de l'enquête. Les points ouverts restaient la Charte de l'école et la sécurité. Un mail avec le PV de l'AP concernant du Copa a été envoyé aux parents via les déléguées de classe (il est en pièce jointe pour plus d'infos) le PV officiel ne nous a toujours pas été envoyé.

Rem concernant la Charte :

La charte a fait l'objet de différentes discussions avec l'école et lors des 2 CopA. Un membre de l'AP a eu un entretien avec la directrice à ce sujet et lui a remis des chartes d'autres écoles à pédagogie active pour qu'elle puisse s'en inspirer. Rappel de l'importance d'avoir une charte qui reprend les règles de l'école au sein de l'école et à sa grille et qui soit cosignée par tous les membres de l'école (parents, enfants, profs, ...) en début d'année comme engagement. Cette charte fixe le cadre de fonctionnement, énonce les possibles sanctions et recours. Elle est essentielle pour assurer la sécurité de tous et recadrer si besoin.

L'AP a proposé de coconstruire cette charte avec l'école et les élèves.

Les sanctions/punitions ont fait l'objet de plusieurs réactions et interrogations de parents. La politique de sanction telle que expliquée par la directrice est :

1/ si l'enfant fait une bêtise il répare (ex renverser de l'eau il essuie)

2/ si un enfant prive un autre enfant de liberté il est privé de liberté – la privation de liberté dépendra de la gravité de ses actes. Quelques sanctions qui nous ont été rapportées :

- ⇒ Mise en retrait sur une chaise pour réfléchir (dans le couloir ou la classe)
- ⇒ Aller dans le bureau de la directrice ou secrétaire pour travailler
- ⇒ Privation de récréation (il y a eu des cas de 2 à 3 semaines de privation de récréation)
- ⇒ Privation de sortie (par exemple 2 élèves privés de sortie à la mer)
- ⇒ Privation de gym
- ⇒ ...
- ⇒

CoPa de Juin 2021 – PV en pièce jointe

- Réouverture de la piscine Neptunium au printemps 2022. Lors de l'année scolaire 2022-2023 il y aura un accès aux cours de piscine mais selon un agenda et une organisation bien précise. Probablement pour un cycle (cela se fait dans d'autres écoles) – le PO doit décider pour toutes

les écoles de schaerbeek quel cycle pourra aller nager. Donc pas de cours de natation systématique.

- Reprise des repas chauds pour tous à partir de septembre
- La charte concernant les règles de l'école et les recours devrait être soumise à l'avis de l'AP lors du CoPa pour septembre
- Le projet pédagogique est en cours d'élaboration – et devra être soumis à l'avis de l'AP lors du CoPa, le covid a retardé son élaboration
- Sécurité aux abords de l'école : pas de budget pour un agent communal qui ferait traverser les enfants (ils sont prévus à des endroits sensibles) – l'AP peut organiser une solutions avec des parents qui se relayent pour faire traverser les enfants et/ou surveiller la grille
- Cours de NL : reprise des cours (avec le covid le professeur ne pouvait pas venir à l'école), le NL ne fait pas partie des épreuves du CEB, il y a une pénurie de professeurs de NL, la commune est en recherche de professeurs. Pr rappel il est prévu dans le projet pédagogique 1h de NL/semaine en P3-P4 et 2h en P5-P6
- Partenariat école-AP : l'école doit apprendre à plus faire appel à l'AP, ce n'est pas un premier réflexe car elles ont l'habitude que l'AP est un « bureau des plaintes », elles ont compris que l'AP avait le souhait de les soutenir. Elles ont fait des demandes – soutien pr la réunion de rentrée, mise à disposition des documents de rentrée sur le site web de l'AP, demande de suivi pour avoir un retour sur les activités proposées
- Communication : la directrice reconnaît qu'elle doit s'améliorer à ce niveau, elle apprend encore. Un journal de classe va être mis en place dans lequel l'AP pourrait aussi avoir une place.
- Communication : contact avec les enseignantes – pour l'instant il semble compliqué de communiquer directement avec l'enseignante, certains parents ne semblent pas recevoir de réponse, d'autres au contraire utilisent la farde de communication et reçoivent directement une réponse... dans l'ensemble les parents présents demandent une meilleure communication avec l'école et les enseignantes.

Remarque : Une maman partageait le fait qu'il semblerait que en primaire il y ait des enfants qui soient regroupés dans une groupe d'enfants « en retard » - les parents s'interrogent sur cette appellation qui risque de les stigmatiser – à creuser lors d'un prochain CoPa

Bilan de l'association

Le lancement de l'AP a demandé de créer une culture commune, Il faut de la communication, on a donc dû faire beaucoup de réunions. Il y a eu des soucis au sein de l'association, il faut créer du lien entre les membres et en période COVID cela n'a pas été simple. Il y a eu des tensions que nous avons dû apprendre à gérer et à solutionner.

L'AP doit communiquer sur le dernier conseil de participation et préparer le prochain conseil de participation.

On cherche l'engagement de nouveaux parents au sein de l'école et de l'association. Il est important d'améliorer l'image de l'association de parents et qu'on permette un nouveau départ.

Il faut redynamiser l'association de parents. Il n'est pas toujours simple de « recruter » de nouveaux parents. Il n'est pas toujours simple de toucher tous les parents : on multiplie les canaux : flyers dans les cartables, affiches sur les grilles, mails, Facebook, site internet de l'AP et certains parents nous disent qu'ils n'ont pas eu les informations ou qu'ils découvrent qu'il y a une association de parents. L'association a manqué d'initiatives qui ont été jusqu'au bout.

Nous avons constaté pendant les 2 premières années qu'au sein de l'AP, il y a eu parfois de la frustration, certains parents ne se sont pas sentis intégrés. Il faudra donc y être attentif et intégrer tout le monde. Il y a un manque de communication au sein des membres, mais des outils ont été mis

en place. L'AP n'est pas encore assez visible auprès des autres parents. L'AP n'est pas encore assez un interlocuteur de l'école. Cela commence timidement : l'école demande à l'AP de devenir un relais et de mener des enquêtes de satisfactions sur les évènements et activités proposés par l'école. Idée de pouvoir aider l'école, il faut que l'école puisse entendre qu'on est là pour les aider et non pas pour les surveiller ou comme bureau des plaintes